

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	8 ^{ème}
Nom de site	16_BERRI_75008	Numéro	75108_052_02
Adresse du site	16, rue de Berri	Hauteur	R+8 (32m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts SFR (10° et 220°) et Orange (115°, 230° et 330°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	14/01/2022
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	25/09/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	26/10/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 16 rue de Berri émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75008 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes à faisceau orientable émettant sur 3500MHz (5G) sur un site existant 3G/4G/5G qui comprend 3 antennes panneau à faisceau fixe émettant sur les fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz, orientées vers les azimuts 0°, 100° et 240°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrants situés à moins de 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 0° < 5V/m ; 100° < 5V/m ; 240° < 4V/m 5G : 0° < 3V/m ; 100° < 5V/m ; 240° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans les azimuts 0° et 100° : 33,70m en faisceau fixe et 35,50m en faisceau orientable Dans les azimuts 240° : 34m en faisceau fixe et 35,10m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée : des antennes seront installées sur des mats à nu. Les antennes sont de teinte gris clair et installées en retrait de la façade sur rue afin de minimiser l'impact visuel depuis la rue
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite, et de couleurs grise et beige, seront placés en retrait sur la toiture, invisibles depuis la rue

Date :

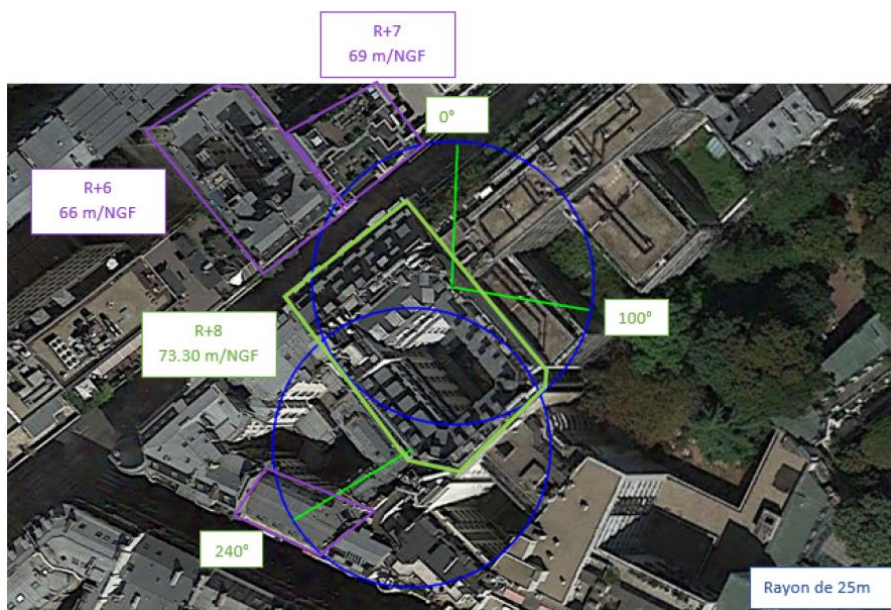
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

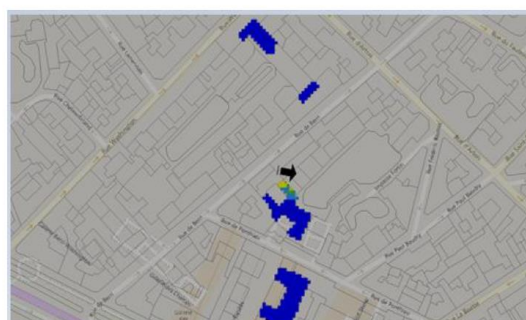
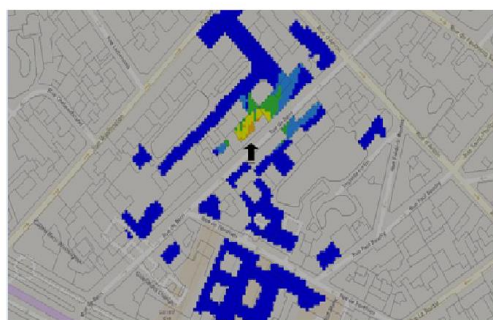
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



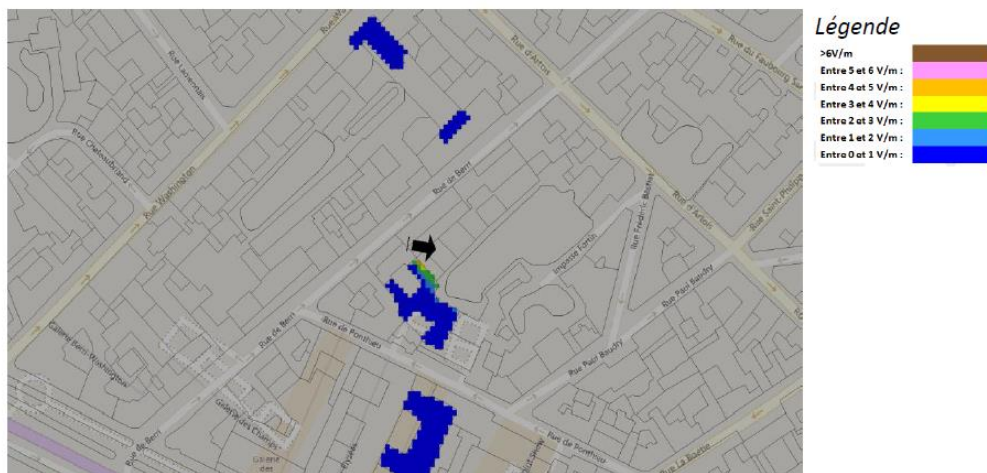
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	31.5 m	31.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	31.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS DE CHANGEMENT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 100°



Azimut 240°

